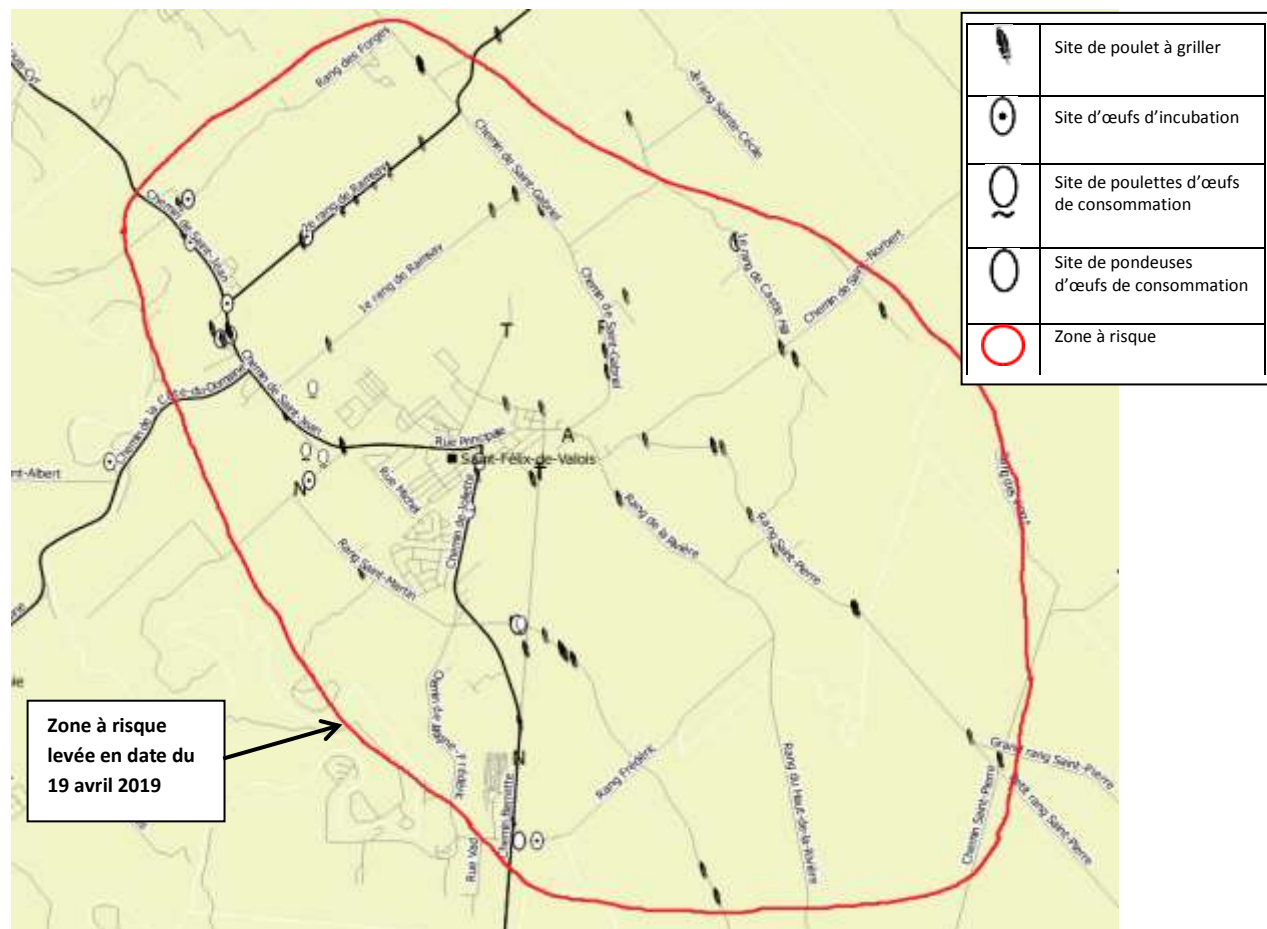


Suivis sur les cas de LTI à Saint-Félix-de-Valois et Saint-Dominique et le cas de MG à Bury

Communiqué à tous les **producteurs et intervenants** du secteur avicole du Québec

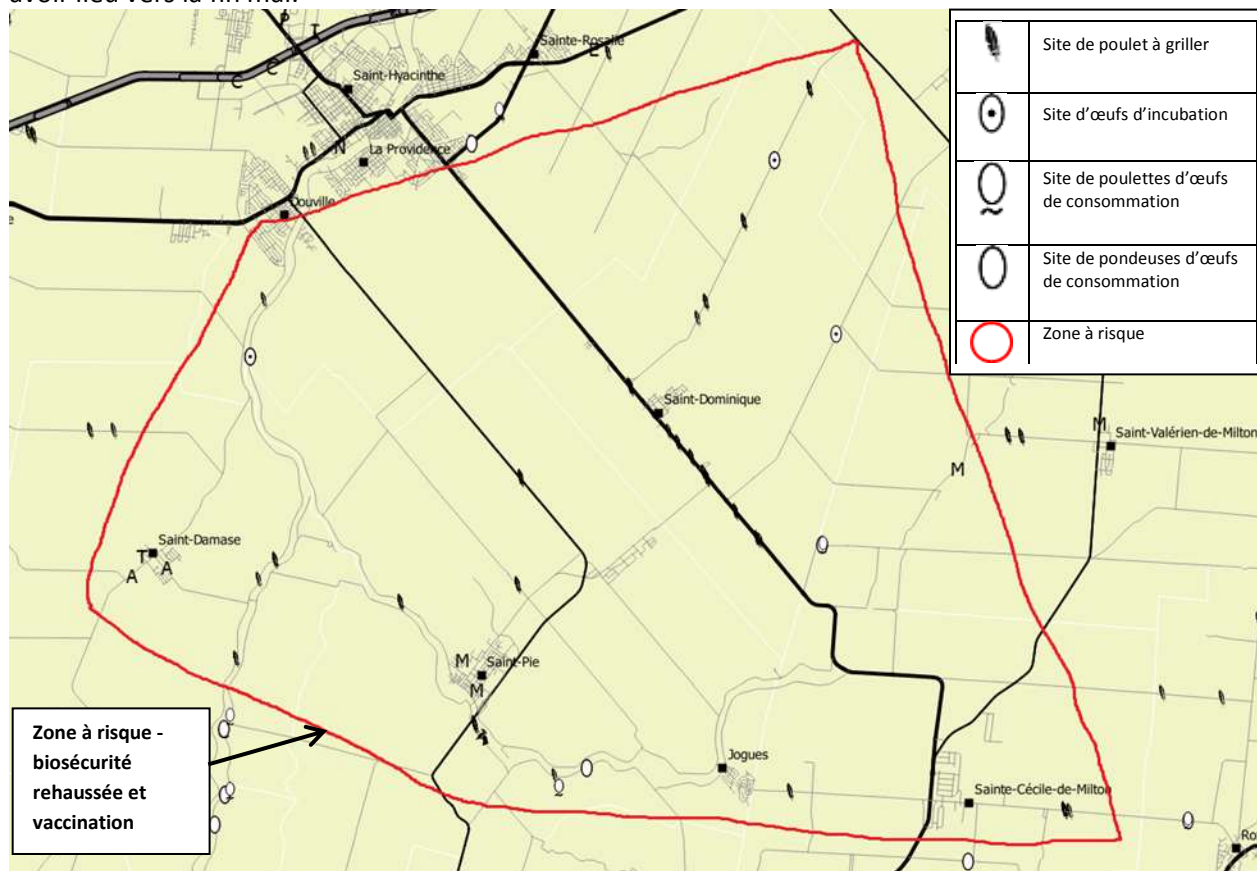
État de la situation dans Lanaudière : Saint-Félix-de-Valois et Sainte-Élisabeth

Suite aux tests réalisés depuis plusieurs semaines en collaboration avec les vétérinaires praticiens et les éleveurs des troupeaux infectés à la laryngotrachéite infectieuse (LTI), l'EQCMA est en mesure de confirmer que tous les sites ont maintenant regagné leur statut négatif. Par conséquent, les recommandations de vaccination et de biosécurité rehaussée peuvent être levées en date de ce jour pour tous les élevages de volailles de la zone à risque de Saint-Félix-de-Valois et Sainte-Élisabeth (voir carte ci-dessous).



État de la situation à Saint-Dominique

La situation pour les deux cas de LTI à Saint-Dominique évolue favorablement. Les deux sites en sont à leur deuxième cycle de vaccination. La zone à risque est maintenue (voir carte ci-dessous). La recommandation de vaccination dans cette zone est maintenue pour tous les sites de même que le chauffage du fumier à chaque cycle. Si tout se déroule normalement, la levée de la biosécurité devrait avoir lieu vers la fin mai.



Cas de MG à Bury

Le 17 janvier dernier, l'EQCMA annonçait un cas de mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG) dans un petit élevage de pondeuses commerciales d'œufs de consommation à Bury en Estrie. Le site a été dépeuplé il y a quelques semaines et les mesures de chauffage du fumier, lavage et désinfection des installations ont été complétées selon le protocole de l'EQCMA. Ce site a donc regagné son statut négatif et la biosécurité rehaussée et l'autoquarantaine sont levées en date de ce jour.

Nous rappelons l'importance de maintenir une biosécurité rigoureuse en tout temps par tous les producteurs et partenaires de la filière avicole afin de minimiser les risques de propagation des maladies.